

RAP
PORT
2018

SYCOMORE WAY

AS AN INVESTOR

NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE
SYCOMORE LONG/SHORT OPPORTUNITIES

Rapport publié le 30 juin 2019 portant sur le fonds Sycomore Long/Short Opportunities et répondant aux exigences de l'Article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte au 31 décembre 2018.



SYCO
MORE
am

Introduction

Le présent rapport concerne le fonds Sycomore Long/Short Opportunities, fonds flexible d'intégration partielle du développement durable. Il est à lire conjointement avec le rapport *Sycoway as an Investor* de Sycomore AM. Il répond aux exigences de l'Article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Pour plus d'information sur les méthodes et moyens déployés pour l'analyse en matière de développement durable des entreprises de notre univers d'investissement, consulter le rapport *Sycoway as an Investor* de Sycomore AM.

Le fonds Sycomore Long/Short Opportunities est un fonds qui intègre partiellement les enjeux du développement durable : les analystes-gérants du fonds ont la possibilité d'utiliser nos outils de valorisation intégrant la note SPICE⁽¹⁾ des entreprises. Néanmoins, cela n'est pas systématique.

Le présent rapport n'inclut pas d'indicateurs relatifs à la qualité « développement durable » des investissements du fonds. En effet, la gestion du fonds n'intégrant pas systématiquement l'analyse SPICE des entreprises, il n'apparaît pas pertinent de mesurer les notes SPICE du fonds.

Notre ENGAGEMENT et NOS VOTES en assemblées générales

Le dialogue avec les entreprises est pour nous un élément clé de notre rôle d'investisseur :

- ▶ Dans le cadre de nos analyses, nous attachons une importance particulière aux rencontres avec le management et aux visites de sites. L'objectif est de connaître au mieux l'entreprise à travers la réalité de ses activités et la vision de ses dirigeants.
- ▶ Dans le cadre de nos votes en assemblées générales, nous échangeons avec les entreprises sur nos intentions de vote et les informons de notre politique de vote et des bonnes pratiques que nous souhaitons soutenir. Nous participons également physiquement à certaines assemblées générales.

DIA
LO
GUE

Ces échanges sont l'occasion de partager les meilleures pratiques, en particulier sur les enjeux de gouvernance, de droits humains, sociaux, sociétaux et environnementaux. Nous encourageons les entreprises à prendre en compte ces enjeux, au cœur de la stratégie de l'entreprise, et à plus de transparence sur les moyens mis en place et résultats obtenus.

En 2018, nous avons, à l'échelle de Sycomore AM, formalisé et partagé 230 axes d'amélioration auprès d'une centaine d'entreprises : une partie de ces engagements concernait des entreprises en portefeuille de Sycomore Long/Short Opportunities.

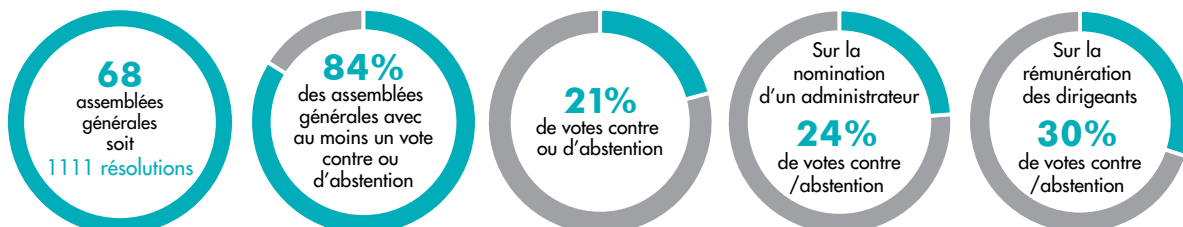
Pour des exemples d'actions d'engagement, consulter le rapport *Sycoway as an investor* de Sycomore AM.

(1) SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Pour plus d'information sur notre modèle d'analyse fondamentale, consulter [notre politique d'intégration ESG](#).

NOS VOTES EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nous votons activement aux assemblées générales de l'ensemble des entreprises en portefeuille.

En 2018, nous avons ainsi voté à 97% des AG des entreprises en portefeuille, soit :



Les droits de vote non exercés s'expliquent soit par la cession de titres avant la tenue de l'AG, soit par le choix de ne pas voter en cas de blocage des titres pendant la période séparant l'enregistrement des titres et le vote, soit par un dysfonctionnement technique dans le processus de transmission des instructions de votes. En vue des assemblées générales 2019, nous avons veillé à la mise en place de solutions visant à limiter tout dysfonctionnement technique.

Notre politique de vote et notre rapport d'exercice des droits de vote 2018 sont disponibles sur notre site Internet.